

Salaire décent pour vivre, oui ! Salaire de misère, non !

Depuis 2000, la baisse du pouvoir d'achat du point d'indice est évaluée à -9,10 % (*hors tabac*). Les politiques des gouvernements successifs en matière de rémunération ont conduit à un tassement de l'ensemble des grilles de rémunération.

En 1986, un agent de catégorie C au premier échelon démarrait sa carrière 15 % au-dessus du SMIC.

Aujourd'hui, sa rémunération est équivalente au SMIC. Cette dégradation se confirme pour l'ensemble des catégories : un agent de catégorie B au premier échelon du 1^{er} grade percevait en 1985 une rémunération supérieure à 23 % du SMIC, aujourd'hui elle n'est plus que de 2,75 % ; un cadre A percevait, en 1985, au premier échelon, une rémunération de plus de 63 % par rapport au SMIC, aujourd'hui elle n'est plus que de 20 %.

Pour mesurer l'augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, le gouvernement propose d'inclure dans ce calcul le régime indemnitaire, le glissement vieillesse technicité GVT (*avancement de grade et d'échelon*), voire les heures supplémentaires et l'action sociale, en plus de la fameuse GIPA, ou « foire à la loterie des salaires ». De ce point de vue, les employeurs locaux, départementaux et régionaux ne sont pas loin de penser la même chose !

Des mesures injustes et inégalitaires !

La GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) : Par cette mesure, le gouvernement reconnaît implicitement la perte de pouvoir d'achat des Fonctionnaires, par le biais d'un versement d'une indemnité en une seule fois (*mise en application dès la rentrée de septembre*), pour la période du 31 décembre 2003 au 31 décembre 2007. L'outil de calcul, disponible sur notre site Internet, vous permettra de savoir si vous faites partie des heureux gagnants ! Munissez-vous de votre indice majoré au 31 décembre 2003 ainsi que de celui détenu au 31 décembre 2007, et bonne chance...

Rachat des jours RTT : Cela n'offre simplement qu'une forme d'autofinancement aux agents, matérialisée par le rachat de leurs jours de repos. Or, cette mesure ne pourra répondre que ponctuellement à un besoin financier, mais, après épuisement des jours rachetés, retour à la case départ !

Défiscalisation des heures supplémentaires : D'une part, le paiement des heures supplémentaires ne profitera qu'à une infime partie des agents, et d'autre part, cette mesure induit une individualisation des salaires. La mort annoncée des 35 heures est donc en marche, car c'est encore un acquis que le gouvernement veut enlever aux agents.

Réforme Jacob (janvier 2006) : En dépit d'avancées positives, notamment pour les agents de catégorie C les moins bien rémunérés, cette réforme des carrières reste un saupoudrage partiel en lieu et place d'une refonte ambitieuse de la grille et des carrières.

Par ces artifices, le gouvernement ose prétendre que le pouvoir d'achat des fonctionnaires augmente ! De qui se moque-t-on ?



Autre élément important qu'il convient de souligner : Les inégalités entre collectivités s'accroissent, du fait du poids croissant du régime indemnitaire dans les rémunérations (*en moyenne 16,5 % de la rémunération des titulaires en 2005 ; 12,6 % en 2003*).

Pouvoir d'achat des fonctionnaires = chute libre

Depuis janvier 2000, le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice servant au calcul de la rémunération a chuté de plus de 9 % par rapport à l'indice des prix Insee. Aujourd'hui, le salaire minimum de la fonction publique court après le SMIC, alors que les prix de consommation courante explosent.

Pour la CGT, l'augmentation des salaires, des rémunérations des pensions, retraites et minima sociaux est nécessaire et possible. Il s'agit d'un choix politique et économique majeur que patronat et gouvernement doivent prendre en compte sans plus tarder.

Sur les salaires, le refus persistant du gouvernement de négocier sur la valeur du point d'indice creuse le contentieux accumulé depuis 2000. En 2008, compte tenu du niveau de l'inflation, l'INSEE prévoit une baisse du pouvoir d'achat des agents publics, même en tenant compte des promotions et de l'effet GIPA. Alors que le gouvernement dit ne pas avoir les moyens d'augmenter les fonctionnaires, il fait cadeau au patronat en 2006 de 23,7 milliards d'euros d'exonération de

cotisations sociales et remet le couvert en 2007 avec le fameux paquet fiscal, soit 15 millions d'euros qui profitent encore et toujours aux quelques 20% des foyers les plus riches.

Vous en voulez encore ? 100 millions d'euros ont été dégagés pour tripler le budget de l'Élysée et plus que doubler le salaire du Chef de l'État.

Stop, ça suffit !

L'argent existe, c'est pourquoi la Cgt propose

- Un salaire minimum à 1500 euros, avec une cohérence d'application à tous les niveaux de la grille indiciaire ;
- L'augmentation du point d'indice ;
- L'intégration des primes dans le salaire ;
- Une véritable refonte de la grille indiciaire, la reconnaissance des qualifications.

Pour la Cgt, le compte n'y est pas ! La Fédération Cgt des Services Publics sera à l'initiative sur les questions du salaire et du pouvoir d'achat définies comme axes prioritaires et urgents.

Le 11 décembre 2008 Votez, faites voter Cgt